

# TRAIT D'UNION

Sorignois n°19

Octobre 2014

Madame, Mademoiselle, Monsieur,



Avec la création d'une classe supplémentaire à l'école élémentaire Jacqueline AURIOL, la rentrée scolaire s'est très bien passée dans notre commune. Enseignants, parents et enfants se sont retrouvés le 2 septembre dans une ambiance détendue, avec néanmoins un brin d'inquiétude sur la mise en place de la

réforme des rythmes scolaires ; une réforme qui ne fait pas l'unanimité mais que nous devons appliquer. Suite aux dernières élections municipales, nous avons demandé un délai supplémentaire qui nous a été refusé. Nous travaillons donc depuis début juin sur ce projet, en mobilisant au maximum nos équipes d'animateurs chargés de mettre en place le dispositif.

Ce service d'accueil périscolaire global, permettra à terme aux enfants de se détendre en jouant tout simplement, de faire leurs devoirs, ou de pratiquer des activités. Nous nous engageons en vous écoutant tout au long de l'année, à améliorer le dispositif avec pragmatisme. Il faudra du temps et de l'argent pour proposer un service optimum.

La Communauté de Communes du Val de l'Indre a tout mis en œuvre pendant les vacances pour recruter les encadrants nécessaires. Ils sont plus de 150 à travailler pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions dans nos 8 communes. Pour le moment, la dépense mensuelle est de l'ordre de 45 000 € avant déduction des subventions de l'Etat et des éventuelles subventions de la CAF. Sachant qu'il faut préfinancer l'opération, le conseil communautaire suivra avec beaucoup d'attention l'évolution des coûts de ce service et de son incidence sur le budget général.

Le deuxième grand chantier qui concerne notre commune, est d'un autre ordre : il s'agit des travaux d'aménagement de la RD 910 qui ont démarré le 15 septembre par le changement de la conduite d'eau potable, coté est, et qui se poursuivront pendant 7 mois par des aménagements de voirie.

L'ensemble du projet vous a été présenté le 29 septembre à la salle des fêtes. Les travaux se feront en plusieurs tranches : 2014 le centre bourg puis en 2015 et 2016, les entrées nord et sud de SORIGNY. Vous avez pu d'autre part, constater que les fouilles archéologiques, réalisées avant urbanisation de la pièce du Vivier, ont mis en évidence un site gallo-romain que vous avez pu visiter avec intérêt le 20 septembre. En ce début d'automne SORIGNY découvre son histoire et poursuit son développement.

Je remercie tous ceux qui se sont mobilisés pour cette rentrée et vous souhaite une bonne fin d'année.

Le Maire  
Alain ESNAULT



Une mairie bien fleurie cet été



Les services municipaux ont œuvré cet été pour préparer la rentrée



Bassin de rétention d'eau situé rue des Écoles

# RENTRÉE 2014

## ÉCOLE MATERNELLE

### Bienvenue à l'école maternelle !

105 élèves ont pris le chemin de l'école Pierre PETIT pour cette rentrée 2014/2015.

Cette année de nombreux projets et activités langagières, mathématiques, motrices et artistiques permettront aux enfants de développer leurs personnalités et de faire les apprentissages indispensables pour préparer la suite de leur scolarité.

Madame Prève PUIG rejoint l'équipe d'enseignante et sera associée à Mmes MALOT et EL AMRANI.

### Organisation de l'école :

Les 105 élèves répartis dans 4 classes.

- 28 élèves de Petite Section dans la classe d'Evelyne MALOT et Prève PUIG (le mardi), aidées d'Audrey SORRET.

- 25 élèves de Petite et Moyenne Section dans la classe d'Amélie EL AMRANI et Prève PUIG aidées d'Isabelle VIÉVILLE.
  - 25 élèves de Moyenne et Grande Section dans la classe de Marie-Noëlle NOIRAULT aidée de Véronique LINCK.
  - 27 élèves de Grande Section dans la classe d'Anne Marie DARRAULT aidée de Maïté RENARD.
- Mme Sylvie MORIN complète cette année encore l'équipe et apporte son aide aux enseignantes et ATSEM.

L'ensemble de l'équipe enseignante souhaite une bonne rentrée à tous les élèves et à leurs parents.

Amélie EL AMRANI, la Directrice



## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JACQUELINE AURIOL

### Présentation de l'équipe enseignante



### Une rentrée sous le signe de la nouveauté !

Nouvelle classe, nouvelles enseignantes, nouveaux élèves et nouveaux horaires.

Cette rentrée a débuté par une très bonne nouvelle. En effet, les effectifs en hausse ont permis à M. l'Inspecteur d'Académie de prendre la décision d'ouvrir une classe, entraînant la création d'un poste supplémentaire pour l'école. La conséquence directe a été une nouvelle répartition des élèves et une baisse significative des effectifs dans chaque classe.

Deux enseignantes à mi-temps, Mmes GIRARD et HUAULT ont été nommées sur le poste.

Toute l'équipe peut maintenant accueillir dans de très bonnes conditions les 165 élèves de l'école !

De nombreux thèmes et projets accompagneront les enfants tout au long de l'année : l'astronomie, la lutte contre le gaspillage de nourriture, " école et cinéma " et bien d'autres encore seront abordés pour le plus grand plaisir de tous.

Les nouveaux rythmes ont été mis en place. Les premiers mercredis à l'école, les premières activités périscolaires... tout s'installe petit à petit.

La nouvelle composition des classes pour 2014/2015 est la suivante :

- Classe de CP de Mme Myriam BERTHON : 25 élèves.
- Classe de CP/CE1 de Mme Laurence VIÉVILLE : 20 élèves.
- Classe de CE1 de Mme Delphine BIDINE : 25 élèves.
- Classe de CE2 de Mme Kristel GIRARD et Mme Morgane HUAULT : 25 élèves.
- Classe de CE2/CM1 de Mme Laurence DOMENGER : 22 élèves.
- Classe de CM1/CM2 de Mme Virginie BEAUPUITS : 23 élèves.
- Classe de CM2 de Mme Karine ROUSSILLAT et Mme Caroline BURGUY : 25 élèves.

Deux enseignantes supplémentaires sont rattachées administrativement à notre école. Mme Anne Sophie CHOPPIN et Mme Sophie DESCLAUX qui sont remplaçantes et ne sont donc que très rarement parmi nous.

Je vous souhaite à tous une très bonne année scolaire et vous réitère l'envie de toute l'équipe de conduire chaque enfant au mieux sur le long chemin du savoir.

Bienvenue à SORIGNY aux nouvelles maîtresses et aux nouvelles familles.

Karine ROUSSILLAT, la Directrice

# RENTRÉE 2014

## RYTHMES SCOLAIRES

La réforme des rythmes scolaires est appliquée depuis cette rentrée 2014-2015.

Tout a été mis en place pour qu'elle se passe sereinement. L'accueil péri-scolaire gratuit se déroule après le temps d'enseignement à 15h45 les lundi, mardi, jeudi et vendredi jusqu'à 16h30.

Les élèves bénéficient d'activités encadrées par les équipes d'animations de la CCVI et les ATSEM pour l'école maternelle (mises à disposition CCVI).

Ces temps d'activités gratuits ne sont pas obligatoires.

Le taux de participation après 2 semaines de classe est de 57% pour les maternelles et 51 % pour l'école élémentaire.

Les horaires de l'accueil périscolaire payant restent inchangés.

Le mercredi après midi en plus de l'accueil périscolaire payant à la demi journée avec repas, deux prestations municipales sont possibles :

- Garderie municipale gratuite de 12h à 12h30 jusque là bien utilisée par les parents qui travaillent dans l'agglomération

et qui ont besoin de cette demi heure supplémentaire pour venir chercher leurs enfants.

- Restauration municipale et garderie de 12h à 13h30. Ce créneau horaire rend service à de nombreux parents.

Il faudra attendre les vacances de la Toussaint pour faire le bilan sur l'utilisation des ces différentes opportunités et apprécier les animations proposées.

Les services municipaux ont œuvré durant l'été pour effectuer un grand ménage dans chaque école, mais aussi pour réaliser des travaux en régie (peinture du préau et marquage au sol des jeux, électricité, plomberie, ...). La commune a une nouvelle fois investi pour permettre aux enseignants et aux écoliers d'aborder la rentrée dans de meilleures conditions : la salle de classe de Mme Évelyne MALOT à l'école maternelle a été repeinte pour 2 617 €.

Le parking tant attendu a été stabilisé face aux écoles pour 9 949 €.



## INFORMATIONS

### POINT DE COLLECTE : LE RELAIS



Compte tenu du succès du premier point de collecte situé sur le parking de la salle des fêtes au 9 rue des combattants en AFN, un second relais a été installé aux écoles, au niveau du portail du restaurant scolaire. Venez déposer dans les conteneurs du Relais de petits sacs, remplis de vêtements et linge de maison, chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures).

### UNE NOUVELLE COMMERÇANTE

#### « Belle jusqu'au bout des ongles »

Un salon de prothésie ongulaire est installé depuis juin, au 1 rue de Genevray.

**Farida BENMEDDOUR** est à votre disposition pour la beauté de vos mains et de vos pieds.

**Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h.**

**Le Samedi de 9h à 18h.**

**Sur RDV au 06.72.90.81.04**



# UNE SAISON ESTIVALE MARQUÉE

## INAUGURATION DE LA MAIRIE

Le samedi 14 juin, le Maire Alain ESNAULT entouré de ses adjoints a accueilli chaleureusement le Conseiller Général Michel GUIGNAudeau et Elsa PÉPIN Directrice du cabinet du Préfet avant de couper le ruban tricolore symbolisant l'inauguration de la nouvelle mairie. Ce nouveau bâtiment répond aux nouvelles normes d'accessibilité pour des personnes à mobilité réduite, des anciens mais aussi des mamans avec leurs poussettes. Les services publics et les élus accèdent à de nouveaux bureaux et de salles de réunions spacieuses. Le public dispose maintenant d'un ascenseur. Des aménagements extérieurs ont été effectués. Il s'agit de la restructuration de l'ancienne mairie située sur les bords de la RD 910 à laquelle on a adjoint une extension à l'est. On constate au premier coup d'œil que le caractère moderne de l'extension et l'ancien du XIX<sup>e</sup> siècle se marient bien. La nouvelle mairie correspond à l'évolution démographique actuelle et future de la commune. Après les traditionnels discours la population est invitée à partager le verre de l'amitié.



## ARBRE DE LA LIBERTÉ APPEL DU 18 JUIN



Cet arbre, appelé « arbre de la liberté » a été planté pour commémorer le 70<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement en Normandie.

Les enfants des écoles accompagnés de leur Directrice Karine ROUSSILLAT se sont associés à cette cérémonie et ont planté l'arbre de la liberté aux côtés d'Alain ESNAULT, Maire.

Soixante-quatorze ans après, l'appel du Général de GAULLE a de nouveau été entendu précédé du dépôt de gerbe aux monuments aux morts.

Le Maire a remercié les enfants des écoles ainsi que les AFN, les associations et l'ensemble des participants.

## FÊTE DE LA MUSIQUE

C'est par une journée estivale que s'est déroulée la fête de la musique organisée par la Municipalité et Techno-Scène.

Dès 19 h, Serge FOUCHET a ouvert la séance sous les yeux du public déjà présent, il nous a fait revivre les tubes des années 60. L'ambiance était déjà de mise... !

Manon, notre jeune sorignoise a pris le relais. Elle nous a interprété ses plus belles chansons, et c'est avec « I will always love you » qu'elle a terminé son concert, sous un tonnerre d'applaudissements.



Les groupes de rock se sont succédés et mis le feu, tels que Lord Baker Band, Warm Up, High Scream et place à la danse. Les petits et grands s'en sont donnés « à cœur joie ».

Il faisait bon se rafraîchir et se restaurer auprès des stands tenus par Techno-Scène, SORIGNY mon village et le comité de jumelage. Les enfants ont apprécié la barbe à papa.

Tous nos compliments à Techno-Scène : José et Thierry qui ont mis toute leur énergie. Nos remerciements particuliers aux membres des associations, et employés municipaux pour la réussite de cette soirée. À l'année prochaine pour une « prochaine fête de la musique ».



# PAR DE NOMBREUX ÉVÉNEMENTS

## FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

La cérémonie du 14 juillet a commencé en matinée par le défilé accompagné de la Fanfare de SAINT-ÉPAIN et des sapeurs-pompiers du Val de l'Indre ; suivie de l'allocution d'Alain ESNAULT Maire, et clôturée par le traditionnel vin d'honneur.

Puis à 21h30, petits et grands étaient venus nombreux à la salle omnisports pour choisir un lampion. La météo était avec nous et c'est avec « les feux du BRÉSIL » que nous avons rejoint le pont de la prairie, pour déambuler à travers les rues pour regagner le stade dans une ambiance festive. – Les percussions des musiciens ont rythmé la marche et n'ont pas été avares de leur prestation. Les enfants ont participé activement à la réussite de cette soirée. L'ambiance était de mise ! ...

Chacun est venu profiter du feu d'artifice offert par la municipalité. Le public a apprécié un spectacle pyrotechnique de qualité accompagné d'une musique samba.

Nos remerciements à Techno-Scène : José et Thierry pour la sono et l'AS SORIGNY Football, FRIT'REY pour la restauration.



## FESTIVAL DES RANDONNÉES

C'est dans une Salle des Fêtes comble que le 25 juillet a eu lieu le spectacle « Une Italie Qui Chante ». Proposée par La Fabrique à théâtre dans le cadre de la Saison Culturelle de la CCVI, cette manifestation était précédée d'une randonnée dans la campagne sorignoise. Un gros succès donc pour cette matinée qui s'est clôturée par un verre de l'amitié. De comptines traditionnelles en poèmes, Jean MÉTIGNIER y évoque son enfance entre l'Italie et la France. Un spectacle délicat, raffiné, une bulle de fraîcheur et de générosité applaudit à tout va par un public conquis.



## MARCHÉ NOCTURNE DU 16 AOUT

Depuis sa création, le marché nocturne est devenu une manifestation incontournable de SORIGNY. Profitant du temps clément, nombreux ont été les visiteurs, à venir y flâner, découvrir l'artisanat et créateurs, mais aussi se restaurer ou simplement prendre un verre. Sur les places Marcel GAUMONT, de l'église, des tables étaient installées et permettaient de consommer dans des conditions agréables.

Zito le clown a ravi les enfants. Le groupe La Comparcita, conduit par Francis GENEST, a donné une note cubaine festive, en jouant des airs très entraînants dans les rues et sur les places.

Nos remerciements à tous les participants.



# NOS ASSOCIATIONS

## Accueil Jeunes CCVI

### Voyage estival à LA ROCHELLE !

Pour cela, ils ont dû retrousser leurs manches et participer à un certain nombre d'événements locaux et organiser plusieurs actions d'auto-financement. L'implication de chacun a permis de récolter la somme nécessaire pour réaliser le projet imaginé par les jeunes, grâce aussi à la participation des familles à hauteur de 60€ et une aide de la CCVI.

Le séjour s'est déroulé du 21 au 25 juillet à LA ROCHELLE, avec Thomas GRENÊCHE à la direction et une animatrice recrutée pour l'occasion, Lucile SAUNIER.

Chacun est rentré chez soi avec des images et des souvenirs plein la tête.



## Les 10 doigts

La rentrée de l'Association Les Dix Doigts a eu lieu le 9 septembre à la **salle des anciens** pour les activités Patchwork et Dessin, et le 29 septembre pour la Poterie.

### Le Patchwork

Animé par **Guïomar NABAIS**, les cours ont lieu les **mardis** toute l'année de **14h à 17h30**.

### Le Dessin

Animé par **Maryline PROUST**, les cours ont lieu les **mardis** toute l'année de **17h45 à 20h15**.

### La Poterie

Animée par **Aline DAGUISE**, les cours ont lieu les **lundis** toute l'année de **18h à 20h**.

Deux nouveautés cette année pour les enfants :

**Le club des petits potiers** animé par **Magalie DELVAUX**.

**Le club des petits peintres** : nous prévoyons d'ouvrir, le mercredi, un atelier pour les enfants de 6 à 11 ans.

### Atelier Flash de tournage :

Des ateliers de 2h vont être organisés tout au long de l'année. Ils seront animés par **Magalie DELVAUX**.

Pour tous renseignements ou inscriptions, vous pouvez envoyer un mail sur [lesdixdoigts37@gmail.com](mailto:lesdixdoigts37@gmail.com) ou via Facebook Association Les Dix Doigts.

## Aéro-club de Touraine

### Le BREVET D'INITIATION AÉRONAUTIQUE (BIA)

Les aéro-clubs, les lycées et collèges s'associent pour une formation diplômante, le Brevet d'Initiation Aéronautique. Destiné aux scolaires de plus de 13 ans, le BIA est un diplôme délivré conjointement par le Ministère de l'Écologie en charge des transports et par l'Éducation Nationale.

Cette formation est validée en fin d'année par le diplôme de « Brevet d'Initiation Aéronautique ».

Elle s'effectue dans le cadre d'une convention signée entre l'Aéro-club et l'Établissement scolaire.

Le programme comporte une initiation théorique en salle de cours et une initiation pratique en aéro-club.

Le titulaire du BIA peut ensuite obtenir des bourses pour poursuivre vers le Brevet de Base et Brevet de Pilote Privé. Le BIA conduit également vers des professions d'avenir dans l'Aéronautique : conception, fabrication, assemblage, essais mais aussi vers des métiers mythiques comme personnel navigant commercial, contrôleur aérien, personnels de maintenance et bien sûr de pilote de ligne.

## Yoga

Les cours sont ouverts le **lundi** depuis le 22 septembre à **18h**, les personnes intéressées par le yoga ont pu s'adonner à cette discipline.

**Ghislaine MAUCORONEL**, l'enseignante, membre de l'Institut Français du Yoga, rappelle que « le yoga est accessible à tous, à tout âge, dames, messieurs, futures mamans. Les moyens proposés s'appuient sur une pratique respiratoire et corporelle adaptée, respectueuse des rythmes et capacités individuels. Ils favorisent la conscience de soi, la concentration et développent en chacun une aptitude à s'équilibrer à partir de ses propres ressources. La méthode enseignée est basée sur la respiration, le mouvement et le mental ... »

Possibilités de paiement étalé et chèques vacances acceptés. Les cours ont lieu **salle des jeunes** (derrière la mairie) les **lundis à 18h**.

**Renseignements au 02.47.26.17.07 ou 06.87.10.23.95**

## Badminton

Après une saison où le club a atteint les 100 adhérents, de nouveaux créneaux ont été mis en place :

- les **enfants**, du CM1 à la 3<sup>ème</sup>, sont accueillis les **mercredis de 15h30 à 17h30**.
- les **adultes** peuvent s'exprimer sur les terrains les **mardis, jeudis et vendredis à partir de 19h**.

Inscriptions possibles toute l'année auprès d'**Hugues** pour les enfants au 06.68.83.48.39 et de **Catherine** pour les adultes au 06.76.75.25.03.



# NOS ASSOCIATIONS

## Gymnastique Volontaire

Une rentrée tambour battant à la GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Grand branle-bas de combat à la GV le lundi matin 8 septembre pour la reprise des activités avec en prime l'accès à la nouvelle salle multi-activités proche de la salle omnisports.

Eh oui, par le hasard des calendriers c'est bien l'association de GV de SORIGNY qui a eu l'honneur d'effectuer la première séance d'activités dans cette magnifique salle. C'est sous l'animation d'Émeric BRUNE nouveau moniteur de notre section que nous avons eu la joie de nous retrouver.

Une occasion pour rappeler le profil des trois séances hebdomadaires de GV se déroulant en période scolaire sur un fond sonore musical :

- le **lundi de 10h à 11h** séance de **Gym douce**, pour celles et ceux qui veulent garder la souplesse et la forme.
- le **mercredi de 20h15 à 21h15** **Gymnastique dite Gym tendance** avec activités intenses.
- Le **Vendredi de 18h à 19h** séance articulée sur le **stretching** qui permet de garder la souplesse du corps et d'entretenir une bonne musculature.

## AS SORIGNY Football

L'école de football a repris ses entraînements.

Laurent BOUTIN accompagné de Christian WAROT accueille les **mercredis les U7** (2008/2009) de **14h à 15h30** et les **U9** (2006/2007) de **16h30 à 18h**.

Les matchs du samedi sont encadrés par Alain REVEL et Ludovic TAGLO.

Ludovic BOURGEON, Éric MARQUET et Jérôme PINON entraînent les **U11** (2004/2005) **les mardis de 18h à 19h30** et assurent l'encadrement lors des matchs et tournois le week-end.

Aurélien GAUCHER et Denis MÉTIVIER ont les **U13** (2002/2003) **les mardis et vendredi de 18h30 à 20h**.

Il est encore possible de s'inscrire en se présentant à l'entraînement qui correspond à l'âge de l'enfant.



## Tennis

### TOURNOI D'ÉTÉ

La saison de tennis 2014/2015 a débuté avec un tournoi d'août d'un bon niveau. En effet, malgré une météo morose, les matchs des 70 participants ont pu se dérouler dans de bonnes conditions sur les infrastructures du club.



### ÉCOLE DE TENNIS

Les cours de tennis ont repris fin septembre, et nous vous attendons encore plus nombreux pour faire un essai et concrétiser votre adhésion les **lundis, mercredis** ou **samedis** et cela quel que soit votre âge à partir de 5 ans.

#### TARIFS

- Adultes : licence + adhésion = 79€  
Cours : 30 séances de 1H30 = 210€
- Enfants (- 18 ans) : licence + adhésion = 46€  
Cours : 30 séances de 1 H = 75€  
ou 30 séances de 1H30 = 113€

Les cours sont répartis sur 30 semaines hors vacances scolaires.

Contact : Laurent BERNARD, président de l'association : 06.64.42.25.72, sorignytennis@fft.fr

## Médiathèque : spectacle de sorcières

Le **samedi 11 octobre 2014 à 15h**, spectacle gratuit, présenté par la Compagnie Estoires.

La petite fille tremble à la vue de cette vieille femme ... Caché dans son arbre, le berger assiste au sabbat nocturne. Ce pauvre homme vit dans un dénuement le plus total. Pourtant, il offre de plantureux repas aux voyageurs égarés dans le désert ... Ailleurs, un prince trouve de bien étranges citrons. Ces récits terribles, merveilleux et inquiétants dévoilent des personnages capables du meilleur comme du pire. Mais pas d'inquiétude. Ce ne sont que des histoires. Tout le monde sait que les sorciers et les sorcières n'existent que dans les contes ...

À partir de 6 ans.

Renseignements et réservation au 02.47.27.42.73.

## Association Tennis de table

### Une nouvelle association !

L'association Sportive de Tennis de Table de SORIGNY vient d'être créée. Les cours se dérouleront les **mardis de 18h à 21h, mercredis de 17h à 19h et vendredis de 19h à 20h30 à la salle multi-activités**.

Renseignements auprès du Président Daniel CRON : 02.47.26.13.32

# NOS ASSOCIATIONS... DATES À RETENIR

## Loto du comité de jumelage

Le **samedi 18 octobre à la salle des Fêtes**. Ouverture des portes à 19 h et début des jeux à 20h. De nombreux lots.

## L'UNC de SORIGNY

Le **dimanche 19 octobre** : thé dansant à **14h30 à la salle des fêtes** de SORIGNY avec l'orchestre "Les Compagnons du Musette".

Le **dimanche 16 novembre** : déjeuner dansant à **12h à la salle des fêtes** de SORIGNY, avec l'orchestre James LESPAGNOL.

## Société d'Horticulture de Touraine

Remise des prix le **24 octobre 2014 à 19h salle des anciens**.

## VŒUX DU MAIRE

**Vendredi 9 janvier 2015 à 19h**  
**salle des fêtes**

Le Maire, ses adjoints et les membres du conseil municipal vous présenteront leurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

## VIVRE ENSEMBLE EN BONNE INTELLIGENCE

### Quelques rappels :

#### BRUITS :

##### Le seuil des 22h : une légende

Tout bruit excessif dans un immeuble ou dans une maison, de jour comme de nuit, peut être sanctionné et pas seulement à partir de 22h. Le tapage diurne est interdit au même titre que le tapage nocturne et les amendes identiques.

Conseils élémentaires :

- Pensez à prévenir vos voisins lorsque vous organisez une fête.
- Tard le soir ou tôt le matin, évitez d'être bruyant sur la voie publique (conversations à voix forte, claquements de portières,...).

Tondeuses, raboteuses, débroussailleuses, scies mécaniques, ... Certains de ces engins sont souvent très bruyants.

Réglés par arrêté préfectoral, leur utilisation est autorisée : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

**FEUX** : l'élimination des déchets verts (éléments issus de la tonte de pelouse, taille de haies...) est assimilée à des déchets ménagers selon le décret n°2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets (code de classification 20 02).

#### Le saviez-vous ?

Brûler à l'air libre des végétaux verts est interdit.

En cas de non-respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).

**PLANTATIONS ET ÉLAGAGE** : il n'est permis d'avoir des arbres en bordure des voies communales qu'à une distance

## SORIGNY, mon village

SORIGNY MON VILLAGE organise, comme chaque année, une soirée cabaret – music hall avec la revue BORSALINO.

Rendez vous le **8 novembre 2014 à 20h30 à la salle des fêtes**.

Adultes : 15 euros par personne

Enfants moins de 12 ans : 8 euros

Réservations au 06.27.82.88.97 ou 06.87.69.48.76

## Marché de Noël

Organisé par l'association de badminton les **22 et 23 novembre 2014 à la salle des fêtes**.

## Téléthon

Le **vendredi 5 décembre rendez-vous à 19h à la salle des fêtes** pour la traditionnelle marche nocturne suivie de la soupe à l'oignon.

## Cérémonies

Le **11 novembre à 11h** : Commémoration de la Victoire de la guerre 1914 - 1918.

Le **5 décembre à 11h** : célébration de la journée du souvenir des Morts pour la France en AFN, de 1954 à 1962.

de deux mètres pour les plantations qui dépassent 2 mètres de hauteur, et à la distance de 0,50 mètre pour les autres. Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires ou fermiers.

Les arbres, arbustes, haies qui avancent sur les voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 2 m.

**STATIONNEMENT** : Le code de la route interdit le stationnement sur les trottoirs.

En agglomération l'immobilisation du véhicule se fait soit sur des emplacements prévus à cet effet, soit sur la chaussée, le long du trottoir, soit encore sur l'accotement s'il n'est pas aménagé en trottoir.

Le trottoir est considéré comme une voie spécifique pour piétons. Tout stationnement sur celui-ci est passible d'amende.

**ANIMAUX** : Les propriétaires et possesseurs d'animaux ou ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver le repos et la tranquillité des habitants.

Ils seront tenus responsables des nuisances et dommages causés à autrui (même en l'absence de dommages corporels, ils peuvent être condamnés s'ils ont excité l'animal contre un tiers – art. 623-3 du Code Pénal).

Il n'est pas inutile de rappeler que les frais de fourrière (chats ou chiens) sont à la charge du propriétaire.